



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

Chapitre Second. De L'article.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

5. Ou le substantif n'est pas accompagné ni de verbe, ni de préposition. *Toutes charges payées, cette Abbaye vaut tant.* On appelle ces sortes de phrases, *toutes charges payées*, des phrases *absolues*, parce qu'elles paroissent ne dépendre de rien. On pourroit aussi les appeller *elliptiques*, parce que le verbe, dont nécessairement elles dépendent, est sousentendu.

A l'égard de l'*adjectif*, c'est assez de savoir que son unique destination étant de qualifier le substantif, il doit toujours ou le précéder ou le suivre immédiatement. Le choix, pour l'ordinaire, est au gré de l'Ecrivain. Il y a cependant des cas où la place de l'adjectif est fixée par l'usage: mais ils sont rares. Vaugelas (9) ne trouvant point ici de règle à établir, se contente d'avertir qu'il n'y a pas un plus grand secret que de consulter l'oreille. Tenons-nous-en-là.

Que, si les Poètes & les Orateurs se permettent certaines transpositions, qui contribuent infiniment à l'élégance, à l'énergie, à l'harmonie du discours, ce sont des figures, ce sont d'heureuses licences, & je dois ici me borner à ce qu'il y a de conforme aux loix générales que le génie de notre langue nous prescrit.

(9) Rem. CLXXXVI.

## C H A P I T R E S E C O N D.

### De l'Article.

**P**UISQUE l'article sert uniquement à modifier les noms, il m'a paru d'une indispensable nécessité que l'on se fût mis au fait de ce qui concerne

concerne les *noms*, avant que d'étudier ce qui regarde l'*article*.

Qu'est-ce donc que l'*article*? Quand faut-il, ou l'employer ou l'omettre?

## I.

Qu'est-ce que l'*article*? Je le définis, un *adjectif* qui précède les *noms communs*, pour annoncer qu'ils doivent être pris, non dans un sens vague, mais dans un sens déterminé.

Avant que de mettre ceci dans un plus grand jour, il faut savoir quel est le mot nommé *article*. C'est *le*, pour le singulier masculin; *la*, pour le singulier féminin; *les*, pour les pluriels des deux genres.

Voilà, quant au matériel, le mot nommé *article*, & le seul qui soit *article*. Mais, comme il est souvent précédé d'une particule, à laquelle il s'incorpore, distinguons *article simple*, & *article particulé*.

Il n'y a que ces deux particules, *à*, & *de*, auxquelles il s'incorpore, & cela par une contraction qui se fait au singulier, mais au masculin seulement, avant les noms qui commencent par une consonne. On dit *au*, pour *à le*; & *du*, pour *de le*. Je vais *au* jardin. Je fors *du* jardin.

Au singulier, tant masculin que féminin, si le nom commence par une voyelle, il n'y a plus de contraction, mais l'*article* s'élide, *l'amour*, *de l'amour*, *l'amitié*, *de l'amitié*.

Au pluriel, soit masculin, soit féminin, & quoique le nom commence par une voyelle, la contraction a toujours lieu. On dit toujours *aux*, pour *à les* & *des*, pour *de les*. Parler *aux* hommes, cultiver *des* fleurs.

Il n'y a qu'un seul mot qui empêche que cette contraction ne se fasse. C'est l'adjectif *tout*, parce qu'il se place toujours entre la particule & l'article. Quoiqu'on dise *au monde*, & *du monde*, on doit dire, *à tout le monde*, & *de tout le monde*. *Aux hommes*, à tous les hommes.

Présentement reprenons notre définition, parce que tout ce qu'il y a de vrai & de solide à dire sur l'article, doit partir de la définition même, ou peut-être de quelque différence que nous supposerions entre l'article *simple* & l'article *particulé*.

J'ai dit, en premier lieu, que l'article est un adjectif : & , si je n'avois pas craint d'entasser trop de choses à la fois, j'aurois volontiers ajouté que cet adjectif est tiré de la classe (1) des *pronoms*. Quand il précède un substantif, on le nomme *article* : *la piece nouvelle se joue demain* ; & , quand il précède ou suit un verbe, *je la verrai*, *voyez-la*, on l'appelle *pronom*.

Mais, d'ailleurs, n'est-ce pas une chose qui convient à la plupart des *pronoms adjectifs*, d'être mis avant le nom, à l'exclusion de l'article, & avec la même propriété, comme quand je dis, *ce papier*, *cette plume*, &c. *mon frere*, *voire sœur*, &c. Ainsi l'article est un pronom tel que bien d'autres, mais auquel on a donné par excellence le nom d'*article*, parce qu'il est d'un plus fréquent usage qu'aucun des autres.

J'ai dit, en second lieu, qu'il doit précéder

(1) Apollonius, p. 15. *Articuli, juncti nominibus, vim & potestatem suam exerunt : non juncti, transeunt in pronomina.* Je cite la traduction de François Portus, édition de Francfort, 1590.

Priscien, livre XI. *S. Stoici articulum & pronomen unam partem orationis accipiebant.*

le nom : & il le précède immédiatement , à moins que ce nom , étant substantif , ne soit lui-même précédé par un adjectif qu'il régit : *la belle saison , les beaux vers !* Alors l'article cede à l'adjectif le voisinage du substantif , & il marche avant tous les deux. Hors delà , il n'y a que l'adjectif *tout* , qui , comme nous l'avons déjà remarqué , précède toujours l'article *simple* , & divise le *particulé*.

J'ai dit , en dernier lieu , que la propriété de l'article , c'est d'annoncer qu'à des noms *communs* , ou employés comme tels , on a voulu attacher un sens précis. Car un nom , à le prendre tout seul , ne renferme que la simple idée de la chose à la signification de laquelle il est destiné. Mais cette idée pouvant être vague ou déterminée , générale ou restreinte , c'est à moi à désigner quelle étendue je donne à cette idée. Or , c'est ce que je ne puis faire que par un article , ou par quelque chose d'équivalent. *Pain* , ne présente que l'idée de ce qu'on appelle pain. Mais en disant , *j'aime le pain* , ou *donnez-moi du pain* , ou *donnez-moi un pain* , je fais concevoir pour quelle idée précise je veux qu'on reçoive ce mot *pain*.

## I I.

Quand faut-il employer l'article ? Toutes les fois qu'il faut annoncer que des noms *communs* doivent être pris dans un sens déterminé. Or la qualité de ces noms-là n'est limitée , ni ne peut l'être , puisque l'article substantifie & modifie des mots de toute espece , conformément à des règles , ou à des usages qui , comme nous l'allons voir , ne varient pas.

I. *Noms propres*. Quoiqu'ils n'appartiennent

qu'à des individus, & que par conséquent leur acception n'ait pas besoin d'être autrement déterminée, cependant ils demandent l'article quand on les accompagne d'un adjectif. Mais il y a cette différence à remarquer, que, si l'adjectif précède le nom propre, il énonce une qualité qui pourroit être commune à plusieurs; au lieu que, s'il ne vient qu'après, il exprime une qualité distinctive. Quand je dirai, *Cicéron soupa chez le riche Luculle*, je donne seulement à Luculle la qualité de riche. Mais si je disois *chez Luculle le riche*, ce seroit pour le distinguer des autres Luculles. Voilà de ces petites différences qui ne peuvent être imaginées ni réduites en principes, que par un peuple ami de la précision & de la clarté dans son langage.

Quelquefois aussi l'article fait que le nom propre change de nature, comme quand nous disons que Moliere est le *Térence moderne*; que l'*Alexandre* de Racine est trop doucereux, &c. On donne même des pluriels à ces sortes de noms, *les Térences, les Alexandres*, &c. Telle est ici la force de l'article, qu'il met ces noms au rang de ceux qu'on appelle *communs*, c'est-à-dire, dont l'idée est communicable à plusieurs individus.

Au contraire, l'article fait (2) que le nom commun, & même l'épithete, deviennent noms propres. Quand nos Prédicateurs disent, *l'Apôtre*, c'est Saint Paul; *le Sage*, c'est Salomon. Personne n'ignore que les Grecs, pour désigner Homere, disoient *le Poëte*; & nous apprenons d'Henri Etienne (3) qu'anciennement

(2) Apollonius, p. 44. *Facit ut epithetum habeat eandem proprietatem, quam habet nomen proprium.*

(3) Traité de la conformité du langage François avec le Grec, p. 78.

on a dit , *le Poëte François* , pour désigner Marrot : lequel titre , ajoute-t-il , eut depuis tant de compétiteurs , qu'on n'a su à qui le donner sans faire tort aux autres.

Que , si l'article se trouve dans une infinité de noms propres , soit noms de villes ou de villages , *le Catelet* , *la Fleche* , *la Rochelle* ; soit noms de famille , *le Tellier* , *le Noir* , *la Fontaine* , il est aisé de voir qu'originaiement ce furent des noms appellatifs , ou dans la suite l'article ne s'est conservé que comme une syllabe inhérente , qui n'a plus de propriété , & qui demeure indéclinable , sans égards au sexe des personnes ainsi nommées.

On se permet quelquefois de mettre l'article à des noms propres , & sur-tout en parlant de certaines femmes extrêmement connues , soit en bien , soit en mal. Ainsi l'on dira , *la Chammeulé* , fameuse actrice ; *la Brinvilliers* , célèbre empoisonneuse. Mais n'oublions pas que ces manieres de parler ne sortent point de la conversation , ou du moins n'entrent que dans un style qui , comme l'a sagement observé M. l'Abbé Regnier , marque de la familiarité ou du mépris.

Quoique les quatre parties du monde , quelques astres , les royaumes , les provinces , les rivières , les montagnes , aient leur nom particulier , dont l'acception semble déterminée par elle-même , nous ne laissons pas d'y ajouter souvent l'article , mais sans regle , sans uniformité. On dit avec l'article , *les Rois du Japon* , *l'or du Pérou* , *la porcelaine de la Chine* : mais on dit sans article , *les Rois de France* , *l'argent d'Allemagne* , *la porcelaine de Saxe*. Je renvoie pour un plus grand détail à la Grammaire de M. l'Abbé Regnier , & je conclus avec

lui qu'en ce qui regarde ces sortes de noms propres, tout n'étant guere fondé que sur le bon plaisir de l'usage, on l'apprendra dans le commerce du monde, & dans les ouvrages bien écrits.

2. *Adjectifs.* J'ai déjà dit que l'article avoit la vertu de convertir en substantifs les mots d'une autre espece. Ainsi la plupart des adjectifs vont être substantifiés par l'addition de l'article. On dira, *le vrai, le beau, le sublime, le nouveau, le fâcheux, l'afecté, le recherché, &c.* Tous ces mots, de simples adjectifs qu'il étoient, passent à la qualité de substantifs, & ils en acquièrent toutes les propriétés, qui sont de pouvoir être mis sans adjectif, *rien n'est beau que le vrai* : de pouvoir être accompagnés d'un adjectif qu'ils régissent, *le vrai seul* : de pouvoir être ce que la Logique nomme le sujet de la proposition: *le vrai seul est aimable.*

Hors delà, jamais l'article ne précède un adjectif détaché de son substantif, si ce n'est dans les phrases où il y a ellipse. *J'aime la bonne compagnie; mais je hais, ou je crains la mauvaise. Si ce sont deux sœurs que la langue Italienne & l'Espagnole, celle-ci est la prude, & l'autre la coquette.* Ici l'article n'est pas seulement démonstratif, mais de plus il est corrélatif.

Telle est aussi la vertu de l'article, que comme en s'unissant à l'adjectif, il le substantifie; de même, en se détachant du substantif, nom commun, il le réduit à n'être qu'adjectif. *Rarement les philosophes sont poètes, & plus rarement les poètes sont philosophes.* Un même mot, *philosophe*, est substantif dans la première proposition, & adjectif dans la seconde. Un même mot, *poètes*, est adjectif dans la première

re proposition , & substantif dans la seconde. Ainsi l'acception du nom *commun* est déterminée par l'addition ou la suppression de l'article.

Pour former nos superlatifs , il suffit que le comparatif (4) soit précédé de l'article , mais toujours précédé immédiatement. Car si nous disons , *les plus savants hommes* , alors l'article sert en même-temps , & au substantif , & au superlatif ; mais en mettant le superlatif après le substantif , il faut répéter l'article , & dire , *les hommes les plus savants*.

Je viens d'avancer que l'article se répète quand le superlatif ne se montre qu'après le substantif : & maintenant j'ajoute que c'est toujours l'article *simple* , lors même que son substantif a reçu l'article *particulé*. Un ou deux exemples me feront entendre. *C'est la coutume des peuples les plus barbares. J'ai obéi au commandement le plus juste.* Pourquoi d'abord , *des* , & *au* , mais ensuite , *les* , & *le* ? Parce que le superlatif demande la répétition & la proximité de l'article , sans lequel il ne seroit pas superlatif , mais n'a nul besoin de la particule incorporée dans l'article du substantif.

On voit également cette particule incorporée dans l'article du substantif , quand nous dirons , *voilà de l'eau , donnez-moi du vin.* Mais l'article disparaîtra quand nous ferons précéder un adjectif : *voilà de bonne eau , donnez-moi de bon vin.* Et l'article reparoîtra , quand l'adjectif ne sera mis qu'après le substantif , *voilà de l'eau claire , donnez-moi du vin pur.*

3. *Verbes.* On lit dans la Grammaire de M. l'Abbé Régnier , que l'usage de l'article devant l'infinitif des verbes est presque renfer-

(4) Voyez ci-dessus.

mé dans certaines façons de parler , le boire & le manger , le dîner , le souper , le lever & le coucher du soleil , être au lever du Roi , au petit coucher du Roi , quand ce vint au fait & au prendre , au partir delà , au pis aller , avoir le rire agréable. Mais quoi , y auroit-il grand mal à étendre un peu cette liberté de créer ( 5 ) des substantifs dans ce goût - là , puisqu'elle peut occasionner des expressions neuves & heureuses ? Témoin la réponse de l'Angeli , ce fou de la vieille Cour , immortalisé par Despréaux. Un jour le Roi lui ayant demandé pourquoi on ne le voyoit jamais au sermon : Sire , dit-il , c'est que je n'entends pas le raisonner , & je n'aime pas le brailler.

4. *Particules.* J'y renferme tous nos petits mots indéclinables , qui , précédés de l'article , s'emploient substantivement. Adverbes , le pourquoi , le comment , &c. Prépositions , le pour , le contre , &c. Conjonctions , les si , les mais , les car , les &c.

Voilà , à peu-près , ce qu'il y avoit à dire pour faire connoître quels noms reçoivent l'article. Mais examinons tout de nouveau , & plus particulièrement , quel effet il produit sur ces noms. Or , l'effet qu'il produit consiste , ainsi que j'ai dit , en ce qu'il détermine leur acception , qui , sans l'article , demeureroit vague & incertaine.

Je puis , quand j'emploie un nom commun , donner plus ou moins d'étendue à l'idée qu'il présente. Je puis d'abord l'aïsser à cette idée toute l'étendue qu'elle peut avoir. Je puis , en second lieu , la restreindre ou à plusieurs , ou à un seul des individus que cette idée géné-

( 5 ) Apollonius , p. 36. *Illud in genere constitutum est , quemlibet infinitum esse nomen verbi.*

rale comprend. Je puis, enfin, ne vouloir donner à entendre qu'une portion indéterminée, ou de toute une espece, ou de quelque individu. Voyons comment notre article nous sert à marquer ces trois différentes acceptions d'un même mot.

Premièrement, si je veux l'aïsser à un nom *commun* toute l'étendue de l'acception qu'il peut avoir, je me sers pour cela de l'article *simple*. Par exemple, dans ces phrases, *l'homme est mortel, la Poésie est attrayante, les villes, pendant l'hiver, sont préférables à la campagne*, je présente l'idée d'*homme*, de *Poésie*, de *ville*, de *campagne*, sans restriction, & dans toute l'universalité qui peut lui convenir.

Mais, en second lieu, si je veux au contraire borner mon idée, & ne l'appliquer qu'à certains individus, ou qu'à un seul, comment faire? Pour cela j'ai besoin, non-seulement de l'article *simple*, mais encore d'une restriction tacite ou exprimée. Restriction tacite, & qui naît des circonstances où je parle: comme quand je dis à Paris, *le Roi*, on voit assez que j'entends le Roi de France; & lorsqu'étant à table je dirai, *avancez la saliere*, on voit assez de quelle saliere il s'agit. Restriction exprimée, ou par un adjectif, *les hommes vertueux moderent leurs passions*: ou par un pronom suivi d'un verbe, *les hommes qui aiment l'étude, sont avares de leur temps*.

On demandera sans doute à quoi sert ici l'article, puisque c'est par l'adjectif, ou par le pronom suivi d'un verbe, & non par l'article, que l'acception du nom *commun* est déterminée? Réponse. C'est l'article seul, qui fonde ici le droit que j'ai d'y faire entrer cet adjectif, ou

ce pronom , lesquels ne pourroient (6) se mettre après un nom , si l'article ne l'avoit précédé.

Je puis , enfin , vouloir tellement restreindre mon idée , qu'on l'applique seulement à une portion indéterminée , ou de l'espece , ou de quelque individu. Alors il faut que j'emploie l'article *particulé* , qui est *du* pour le singulier , & *des* pour le pluriel. *Il y a des voyageurs qui assurent , &c. J'ai du pain , de l'argent , &c.* Mais ces mêmes phrases , si d'affirmatives elles devenoient négatives , perdroient l'article : *Il n'y a point de voyageurs , qui , &c. Je n'ai point de pain , &c.* Il n'y resteroit que la simple particule , & ce qu'elle opere d'elle-même. Voyons donc en quel cas , & pour quoi l'article cesse d'avoir lieu.

## I I I.

Quand faut-il omettre l'article ? Premièrement , lorsque des noms *propres* s'emploient précisément comme tels. Car , puisqu'ils ne signifient que des individus , ils n'ont pas besoin qu'on détermine leur acception. Aussi ne leur donne-t-on point (7) d'article *Rome Alexandre , Virgile*. Et delà vient qu'on n'en donne point non plus à des noms *communs* , lorsqu'ils font l'objet (8) d'une apostrophe. Quelque maté-

(6) Apollonius , p. 22. *Nomina per se nullam relationem habent , nisi assumant articulum.* C'est la fameuse regle de Vaugelas , dont j'ai tant parlé dans mes Remarques sur Racine , Rem. XXII & suivantes.

(7) Si ce n'est à quelques noms Italiens , *le Dante , l'Arioste , le Tasse , &c.*

(8) *Déployez toutes vos rages.*

*Princes , Vents , Peuples , Frimats.*

DESRRÉAUX , Ode sur la prise de Namur.

riel, & quelque insensible que puisse être cet objet, c'est le personifier que de lui adresser la parole. Tout nom, de *commun* qu'il étoit, devient alors un nom particulier, & déterminé par la position où il est, à ce qu'on veut qu'il signifie dans ce moment.

Ajouterai-je que, si l'article entre quelquefois dans l'apostrophe; comme quand on dira, *la belle enfant, répondez: l'homme aux rubans verts, en-tenez vous?* Ce n'est que dans des phrases très-familieres, où il est clair que *vous est* sous-entendu.

Reste à examiner ce qui regarde les noms *communs*, quelque place qu'ils occupent ailleurs que dans une apostrophe. Par le détail où il est nécessaire que j'entre, on verra quand ils demandent la suppression de l'article.

1. *Quand ils sont employés, comme adjectifs.* J'en ai déjà cité un exemple: *Rarement les philosophes sont poètes.* Mais la traduction de ces paroles qui se lisent dans l'Évangile, *si Filius Dei es*, fournit un exemple plus palpable & plus connu. On les peut rendre ainsi, *Etes-vous Fils de Dieu?* ou ainsi: *Etes-vous le Fils de Dieu?* Or ce sont deux propositions essentiellement distinctes, puique le mot, *Fils*, en tant que précédé de l'article, est, dans la seconde, un substantif individualisé; au lieu que dans la première, où il n'a point d'article, il n'est qu'un adjectif, qui marque simplement une qualité, & par conséquent quelque chose de communicable.

2. *Quand le nom commun est précédé d'un nom de nombre.* Par exemple, *un ami, deux amis, cent pistoles.* Mais cela n'est vrai que dans le cas où ces termes sont employés précisément pour calculer. Ont-ils déjà servi au calcul? Y

a-t-il quelque raison de les répéter, ou quelque relation sous-entendue? Alors il faut l'article. *Les deux amis que j'attendois. Les cent pistoles n'arrivent pas.*

Puisque nous en sommes aux noms de nombre, je devrois avertir que plusieurs de nos Grammairiens nous donnent mal-à-propos Un pour article. Je ne m'explique pas encore, mais j'y reviendrai dans un moment.

3. Quand le nom commun est précédé d'un adjectif qui soit pronom, ou de la même classe. Tels sont ceux qui par eux-mêmes individualisent le nom commun, *ce, mon, notre, ton, votre, son, leur*: ceux qui le restreignent plus ou moins, *quelque, chaque, certain, plusieurs*, ceux qui nient sans restriction, *aucun, nul*: ou enfin, *tout*, qui produit l'effet contraire.

4. Quand le nom, mis après le verbe, ne fait qu'un avec le verbe, dont il restreint l'acception. Rien de si fréquent. *Avoir peur, avoir pitié, avoir patience, avoir bec & ongles, faire peur, faire pitié, faire amitié, faire justice, &c.* Même règle à observer si le nom tient au verbe par une particule, *regarder en pitié, donner en spectacle, songer à malice, agir de tête, trembler de froid, &c.* Remarquons qu'en toutes ces phrases, & mille autres semblables, le nom demeure indéterminé.

5. Quand l'énumération finit par un mot qui affirme ou qui nie sans restriction. Tour oratoire des plus communs. *Parents, étrangers, amis, ennemis, tous l'ont pleuré. Prières, bienfaits, offres, menaces, larmes d'un pere & d'une mere, rien ne l'a ébranlé.*

Tous autres cas où l'on supprime l'article, rentreront dans quelqu'un de ceux que je viens d'exposer ici: & il est temps que j'en revienne,

comme je l'ai promis , à l'examen de cette opinion , qui nous donne *Un* pour article. Ou plutôt , il est inutile de l'examiner , puisqu'elle porte uniquement sur ce préjugé , que la langue François , à l'exemple de la Latine , connoît des *genitifs* , *datifs* , &c. Préjugé , dont il me semble qu'on est assez revenu aujourd'hui , pour qu'il ne soit plus nécessaire de le combattre. *Un* ne fut jamais (9) confondu avec *le*. J'admire M. l'Abbé Regnier , qui , convaincu de cette vérité , & après l'avoir solidement prouvée , ne laisse pas de se prêter au systéme de ceux qui déclinent en François comme en Latin , & qui là-dessus ont forgé leur prétendu article *indéfini*. Quelle chimere ! tenons pour certain qu'il n'y a d'article que *le* , *la* , *les* qui subsiste dans *au* & *des* , où ils sont incorporés à l'une de ces deux préposition , *à* & *de* , lesquelles prépositions y conservent leur valeur propre , ainsi que l'article y conserve la sienne.

Autre erreur de s'imaginer que l'article ait été institué , comme plusieurs de nos modernes continuent à l'écrire , pour marquer les genres (1) & les nombres des mots qu'ils préce-

(9) Cette particule ¶ *un* s'appelle improprement article. . . . Tant s'en faut qu'elle soit article , que même elle lui est opposée.

*Voilà un galant. Voilà le galant.* On pourra dire , *voilà un galant* de celui qu'on n'aura jamais vu auparavant , & même dont on n'aura point oui parler ; mais *voilà le galant* ne se dira que de celui dont on aura tenu quelques propos auparavant. H. Estienne , *Conformité* , &c. p. 76.

[1] Apollonius , p. 28. *Nonnulli lapsi sunt non leviter , cum existimarent articulos adjungi nominibus ut genera distinguant.*

¶ Particule signifie ici petit mot.

dent. Mais ne sont ce pas ces mots qui , comme substantifs , décident le genre & le nombre de l'article ?

Un rien à remarquer , parce qu'il fait voir combien les Savants avoient médité sur l'article , c'est qu'il ne se met jamais qu'avant des noms dont la signification soit déjà connue de la personne à qui l'on parle. Apprend-on l'alphabet (2) à un enfant ? On lui dit , *voilà A , voilà B , &c.* Quand il connoîtra ses lettres , on lui dira , s'il se trompe , *vous prenez l'A pour le B , &c.* Ainsi , le premier qui apporta le café en France , dit , sans doute , *les Arabes ont une espece de feve , qu'ils appellent café : mais ensuite , le café a telle vertu , le café se prépare ainsi , &c.*

Je dois cette dernière observation , & la plupart des précédentes , à un Grammairien du second siècle , *Apollonius* d'Alexandrie. Puisque l'article nous vient des Grecs , à qui devons-nous recourir qu'aux Grecs eux-mêmes , pour en connoître les propriétés ?

Au reste , n'oublions pas que l'article , pris séparément , ne signifie rien. Une jolie (3) comparaison , tirée du même Auteur , servira de preuve. Il y a , dit-il , cette différence entre la consonne & la voyelle , que celle-ci , sans aucun secours étranger , fait entendre un son distinct : au lieu que la consonne a besoin de l'autre , pour pouvoir être articulée. A la voyelle il faut , ajoute-t-il , comparer le Nom , le Verbe , l'Adverbe , & le Participe , qui , par eux-mêmes , offrent à l'esprit une idée précise ; mais à la

(2) Apollonius , p. 34 , emploie ce même exemple. Page 30 , il dit : *Articulus adjunctus reperit memoriam rerum jam cognitarum.*

(3) Apollonius , p. 14 & 15.

consonne il faut comparer l'article, la conjonction & la préposition, tous mots qui, pour être significatifs, doivent être accompagnés d'autres mots.

---



---

C H A P I T R E T R O I S I E M E.

*Des Pronoms.*

**O**N appelle *Pronom*, un mot qui se met à la place d'un *Nom*, pour signifier l'équivalent. Peut-être la définition ne convient-elle pas *omni & soli*: mais nous ne sommes pas ici sur les bancs de l'Ecole. Quoi qu'il en soit, les Pronoms eux-mêmes sont de vrais noms: les uns, purs *substantifs*; les autres, purs *adjectifs*; & d'autres enfin, tantôt *substantifs*, tantôt *adjectifs*. Je suivrai cette division qui me paroît la plus grammaticale & la plus commode pour bien démêler ce que les Pronoms de chaque espèce ont de particulier.

I.

On distingue en Grammaire trois personnes, dont la première est celle qui parle; la seconde, celle à qui l'on parle; la troisième, celle dont on parle. Et comme il seroit ennuyeux d'avoir sans cesse à répéter le nom de la personne dont il s'agit, c'est pour abréger le discours, sans nuire à la clarté, qu'on use de certains Pronoms, qui, parce qu'ils suppléent au nom des personnes, sont appelés *personnels*.

Tous ces Pronoms personnels sont de vrais substantifs, ni plus ni moins que les noms mêmes à la place desquels ils sont mis.